



MAIRIE de VILLENY
41220- LOIR ET CHER
 Téléphone : 02 54 98 35 25
 Mail : mairie@villeny.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 9
présents 8
votants 8
pouvoirs 0

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 27 janvier 2026
le Conseil Municipal de la commune de Villeny, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Monsieur Hubert CHEVALLIER, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal 12 janvier 2026

Présents : M. CHEVALLIER Hubert, MR HERPIN Dominique, MME DUCHÊNE Françoise, MME BOUCHER Christel, MME FROGER Bérangère, MME GIORDANO-ORSINI Claudine, MME RENARD Aude, MR TROY Richard.

Excusée : Mme DELAHOUSSE Morgane,

Secrétaire de séance : Dominique HERPIN.

OBJET : REMBOURSEMENT FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE REPAS DES AGENTS ET BENEVOLES POINT LECTURE

Monsieur le Maire informe aux membres du conseil municipal que les agents ainsi que les bénévoles du point lecture, peuvent être amenés à utiliser leur véhicule personnel pour se déplacer à des formations, et de ce fait il y a lieu de délibérer pour mettre en place un barème de remboursement de frais de déplacements ainsi que les frais de repas.

Référence : barème DGFIP 2025 + CNFPT

Mr le Maire propose d'appliquer les barèmes suivants :

VEHICULES THERMIQUES

CATEGORIES (puissance fiscale du véhicule)	Jusqu'à 5 000 km*	De 5 001 à 20 000 km
5 CV et moins	0.636€	0.357 € +1.395
6 CV	0.665€	0.374 € + 1.457
7cv et plus	0.697€	0.394 € + 1.515

VEHICULES ELECTRIQUES

CATEGORIES (puissance fiscale du véhicule)	Jusqu'à 5 000 km*	De 5 001 à 20 000 km
5 CV et moins	0.763€	0.512 €
6 CV	0.798€	0.536 €
7cv et plus	0.863€	0.564 €

Les frais kilométriques sont remboursés sur justificatifs et chaque nécessité de service sur demande de l'autorité territoriale et décomptés du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Les frais de repas sont pris en charge à hauteur de 14 €/repas sur présentation de justificatif.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil municipal décide à l'unanimité des personnes présentes et représentées de :

- **VALIDER** ces propositions de tarifs de remboursement
- **AUTORISER** Mr le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

VOTE POUR À L'UNANIMITÉ

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En préfecture

Pour copie conforme

Le Maire



Hubert CHEVALIER

Le secrétaire de séance



Dominique HERLIN